Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Gestion des frais professionnels : L’environnement et la transformation numérique sont devenus incontournables



Silae, société aixoise spécialisée notamment dans la création de logiciels destinés au expert-comptables, vient de publier la 4e édition de son rapport sur la gestion des frais professionnels. Ce dernier souligne de nombreuses prises de conscience et leur impact sur l’évolution des comportements dans le monde du travail. Des changements étroitement liés avec les urgences sociétales auxquelles il devient impératif de répondre : la protection de l’environnement et le bien-être au travail semblent devenir des nouvelles priorités business.

Une prise de conscience environnementale, tant pour les entreprises que les collaborateurs

C’est indéniable : suite au rapport du Giec publié en avril 2022, les consciences environnementales

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

s'éveillent et on observe l'évolution de certains comportements notables – citoyens, entreprises et gouvernement. Par exemple, de nouvelles règlementations ont été implémentées pour favoriser la micromobilité, avec notamment la récente augmentation du forfait mobilité durable par le gouvernement. Silae observe ainsi une explosion d'utilisation du vélo en entreprises, avec une croissance de 76 % entre 2021 et 2022, et de véhicules électriques (scooters et cyclomoteurs), avec une hausse de 93% de 2022 par rapport à 2021.

> « Les collaborateurs souhaitent faire de véritables efforts quant à leur impact carbone dans leurs déplacements professionnels. »

Au-delà des trajets du quotidien, les collaborateurs souhaitent faire de véritables efforts quant à leur impact carbone dans leurs déplacements professionnels : 20% des collaborateurs annoncent être prêts à passer au train pour de longs trajets. Une tendance qui devrait pousser davantage les entreprises à proposer des alternatives de voyage bas carbone en 2023. D'autant plus lorsqu'on observe que 78% des 'travel managers' s'attendent à ce que le nombre de voyages d'affaires soit plus élevé cette année.

Le domicile comme bureau secondaire

Le bien-être des collaborateurs semble également être sur le devant de la scène, selon Silae. Et pour cause : depuis la crise pandémique, le bien-être au travail est devenu un enjeu encore plus pour les entreprises. Et l'hybridation de l'environnement de travail n'est pas en reste. Les demandes de remboursement de frais de télétravail à domicile ont d'ailleurs augmenté de 312 % entre 2019 et aujourd'hui ; une tendance qui confirme la pérennité du télétravail dans certaines fonctions/catégories d'entreprises. Une orientation qui devrait continuer de s'affirmer puisque 76% des collaborateurs internationaux souhaitent continuer de privilégier le travail à distance, au moins une partie du temps.

Mais la démocratisation de ces nouveaux usages ne pourrait voir le jour sans le développement et l'adoption d'outils numériques au quotidien. Silae observe à fin 2022 une hausse de 276% des utilisateurs de ces logiciels et une augmentation de 179% du nombre d'employés ayant recours à une solution digitale pour leurs frais professionnels, au second semestre 2022 – par rapport à la même période en 2021.

« La quête de sens et d'actions à impact en entreprise n'a jamais été aussi déterminante pour fidéliser les talents, explique Pierre Queinnec, cofondateur de Jenji, la solution 'd'expense management' de Silae. Aujourd'hui, face aux nombreuses prises de conscience des collaborateurs, les entreprises se doivent de les accompagner dans ces évolutions. De ce fait, les politiques managériales ne peuvent plus rester à l'identique. Les managers d'aujourd'hui doivent être formés pour devenir les leaders de demain, et offrir à tous les collaborateurs la possibilité d'exprimer leurs besoins et leurs attentes, pour aligner leurs convictions personnelles aux convictions et objectifs de l'entreprise. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Du Vaucluse aux Grandes écoles : l'association qui agit pour l'égalité des chances au lycée



Fondée en septembre 2022 par deux diplômés de Sciences Po, Paul Kohler et Daniel Aguettaz Vilchez, respectivement originaires d'Avignon et de Pernes-les-Fontaines, l'association Du Vaucluse aux Grandes écoles présentait ce jeudi 19 janvier ses objectifs pour l'année en cours.

Membre du réseau Des Territoires aux Grandes écoles, l'association vauclusienne est partie d'un constat : selon une étude de l'IPP, les élèves parisiens ont presque trois fois plus de probabilité d'accéder à une grande école que les non-parisiens (14% contre 5%). Pour expliquer ces chiffres, l'association a identifié

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

trois facteurs : les difficultés d'accès à l'information concernant l'enseignement supérieur, l'autocensure et le coût lié à l'éloignement des filières sélectives. Paul Kohler et Daniel Aguettaz Vilchez se sont ainsi fixés pour objectif de faciliter l'accès aux grandes écoles et filières sélectives, pour les jeunes du département, en levant ces trois freins majeurs.

Actuellement composée d'une dizaine de membres, l'association a également pour but de favoriser le retour des jeunes diplômés sur le territoire. En effet, beaucoup de diplômés originaires du Vaucluse ne reviennent pas vivre et travailler au sein du département. Or, le Vaucluse a besoin de conserver et d'attirer les jeunes diplômés.

Les ambitions de l'association

Pour remplir ces missions, l'association compte intervenir dans les lycées généraux et agricoles, par le biais de conférences, pour informer les lycéens sur l'enseignement supérieur et les aider à s'orienter en les mettant notamment en relation avec des étudiants. La première intervention de l'association est prévue pour février au lycée de l'Arc (Orange). Des évènements et des visites pour mieux faire connaître l'enseignement supérieur aux lycéens sont également en préparation.

Pour favoriser le retour des jeunes diplômés sur le territoire vauclusien, Paul Kohler et Daniel Aguettaz Vilchez vont proposer des visites d'entreprise, notamment sous forme de webinaire, afin de valoriser les opportunités présentes dans le département et encourager les rencontres entre étudiants et entreprises.

A la recherche de partenaires

Pour l'heure, Paul Kohler et Daniel Aguettaz Vilchez sont à la recherche de partenaires. Ils souhaitent élargir leur équipe en recrutant des étudiants issus de diverses formations, pour pouvoir informer les lycéens sur les différents parcours proposés par les grandes écoles. Egalement, les deux vauclusiens souhaitent développer des partenariats avec les lycées et entreprises du département, pour aider, au mieux, les lycéens à accéder aux grandes écoles tout en permettant au Vaucluse de conserver ses talents.

Vous êtes un étudiant, un lycée ou une entreprise et souhaitez rejoindre l'aventure Du Vaucluse aux Grandes écoles, contactez l'association sur vaucluse@dtge.org.

Naturalys apporte un peu de nature à vos intérieurs

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



La Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse (CPME 84) vient d'organiser la première visite d'entreprise de l'année à Naturalys à l'Isle-sur-la-Sorgue. Cette entreprise spécialisée dans les terrariums et les compositions de fleurs séchées et stabilisées, qui à la base était un projet d'étude, réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de plus de 12 millions d'euros.

« Les visites d'entreprise ont de plus en plus de succès et cela nous fait plaisir », annonce Olivier Pieri, secrétaire général de la CPME 84. Et pour cause, la visite de l'entreprise Brun de Vian Tiran, qui aura lieu le 9 février prochain, affiche déjà complet. Pour la première visite de l'année, 60 chefs d'entreprise vauclusiens ont fait le déplacement jusqu'à l'Isle-sur-la-Sorgue pour en apprendre plus sur la société Naturalys. « A la CPME 84, nous aimons découvrir et vous faire découvrir des pépites, poursuit Olivier Pieri. Nous pouvons être très fiers de la réussite de cette structure. »

Si cette entreprise est partie de pas grand chose si ce n'est de l'ambition de deux amis il y a presque 20 ans, aujourd'hui elle comptabilise près d'une centaine de collaborateurs, ses productions se vendent dans de nombreuses grandes enseignes telles que Maison du Monde, Jardiland, ou encore Nature & Découvertes, et elle a réalisé 12,2 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



©Vanessa Arnal

D’un projet d’étude à une entreprise

Avant de devenir l’entreprise à succès qu’elle est aujourd’hui, Naturalys était un projet d’étude. Mené par David Kuster et Loïc Derrien, deux amis aujourd’hui respectivement directeur général et directeur opérationnel de l’entreprise, ce projet de ‘création d’entreprise’ devait leur permettre de valider leur licence en management. Mais à la fin de celle-ci, le projet prend une toute autre dimension.

C’est donc en 2005 que les deux amis, devenus associé, commencent leur affaire en faisant du démarchage auprès des hôtels marseillais afin de leur louer des compositions dotées de fleurs stabilisées (ndlr : des fleurs fraîches dont le processus de vieillissement a été arrêté). « Au début, nous n’avions même pas de local de stockage, nous faisions tout en fonction de la demande, sans savoir qu’elle allait drastiquement augmenter », explique Loïc Derrien.

Une gamme et une équipe qui s’agrandissent

« Le parcours de Naturalys s’est basé sur des rencontres et sur les demandes des clients », développe le directeur opérationnel. Un jour, un de leurs clients leur demande s’ils font des cadres végétaux.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

L’entreprise se rapproche donc de la société Flowerbox, qui elle est spécialisé dans ces produits, et commencent à vendre des cadres végétaux destinés aux chambres d’hôtels. En voyant l’engouement et la demande des hôtels et des fleuristes, Naturalys se tourne également vers les jardineries.

Ainsi, l’entreprise se met à collaborer avec Jardiland, ou encore Truffaut, et commence à proposer des terrariums. Au vu de la popularité de ces derniers, Naturalys monte en gamme en termes de processus de production, et produit +40% de terrariums tous les ans entre 2015 et 2020. Aujourd’hui, les terrariums représentent un peu plus de 50% du chiffre d’affaires. Avec une production plus importante vient l’embauche de plus de salariés. L’entreprise emploie aujourd’hui près d’une centaine de collaborateurs avec beaucoup de contrats d’intérim et de contrats courts.

- 

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

- 

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

- 

©Vanessa Arnal

Un savoir-faire minutieux

Au vu de la quantité de production de l'entreprise, on pourrait s'attendre à une automatisation d'une certaine envergure, mais pourtant, il en est tout autre. Dans l'entrepôt, plusieurs dizaines de petites mains s'affairent à préparer les différents produits. Chaque élément est vérifié et entretenu, de son arrivé à l'Isle-sur-la-Sorgue, jusqu'à son départ en camion.

Terrariums, compositions de fleurs séchées, ou encore cadres végétaux, chaque type de produit à son coin et le rythme y est soutenu. Dépot de la terre, puis des plantes stabilisées ainsi que des petites décorations telles que la mousse et des petits cailloux, ces compositions nécessitent un véritable savoir-faire, mais aussi de la minutie et de la rigueur. La composition d'un cadre végétal, par exemple, peut prendre entre 40 minutes et 1 heure et 30 minutes selon sa taille.

Vers du 100% français ?

Pour le moment, Naturalys se procure ses plantes et ses bocaux chez un fournisseur hollandais.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Aujourd'hui, de plus en plus de consommateurs, et par conséquent d'entreprises, se tournent vers le 100% français. Un projet vers lequel souhaite aller l'entreprise isloise dans les prochains mois.

La société a pour projet de racheter d'ici quelques mois une exploitation agricole près de Montpellier, sur laquelle des plantes sont produites en géothermie. Cette ambition représenterait un pas en avant pour la politique RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) de l'entreprise et ses engagements au niveau de l'environnement. Naturalys, à travers ses projets et sa réussite, s'impose donc au sein du paysage économique vauclusien.

Les bons conseils pour gérer son entreprise



Pour bien gérer son entreprise, il faut relever plusieurs défis, résoudre les problèmes posés par

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

son financement, sa croissance, la gestion de l'entreprise, la vente des produits, et ce, malgré un nombre de collaborateurs parfois réduits. Fiscalité, cotisations, rémunération du dirigeant, changements de l'entreprise… : entreprendre.service-public.fr vous apporte toutes les informations utiles pour la gestion de votre entreprise.

Tout savoir sur la protection sociale de l'entrepreneur individuel
En tant qu'entrepreneur individuel, vous pouvez bénéficier d'une protection sociale en payant des cotisations sociales. Cette protection comprend des droits à l'assurance maladie, l'assurance maternité/paternité, la retraite. En savoir plus.

Modification des statuts de la société
Les statuts ont vocation à organiser le fonctionnement de la société en définissant l'ensemble des règles qui régissent les rapports entre les associés et à l'égard des tiers. Ils sont rédigés dès la création de la société et peuvent être modifiés en cours de route. Les formalités à accomplir diffèrent selon la forme sociale de la société. En savoir plus.

Augmenter le capital social de la société
Le capital social n'est pas figé. Que ce soit pour intégrer de nouveaux associés, améliorer sa situation financière ou renforcer sa crédibilité, une société peut réaliser une augmentation de capital social. Les démarches à accomplir varient selon la forme juridique de la société (SARL/EURL, SA ou SAS/SASU). En savoir plus.

Changer la forme juridique de la société
Changer la forme juridique de votre société implique de respecter des conditions et formalités qui dépendent à la fois de sa forme juridique d'origine et de la nouvelle forme juridique visée. En savoir plus.

Tout ce qu'il faut savoir sur la fiscalité d'un micro-entrepreneur
Si vous êtes micro-entrepreneur, vous avez la possibilité de bénéficier d'allègements fiscaux et de crédits d'impôt. En savoir plus.

Arnaque au paiement des cotisations : restez vigilant
A la suite d'une hausse du nombre de fraudes au paiement des cotisations, l'Urssaf alerte sur les bons réflexes à adopter si vous êtes victime d'une tentative de fraude. En savoir plus.

Procédure et formalités d'embauche d'un salarié
Lors de l'embauche d'un salarié, quelles que soient la nature et la durée du contrat, l'employeur doit respecter différentes formalités obligatoires, dont la déclaration préalable à l'embauche (DPAE). Des formalités spécifiques supplémentaires sont prévues pour le recrutement de certaines catégories de salariés. En savoir plus.

Prêt de main-d'œuvre entre entreprises
Pour pallier les difficultés de recrutement dans certains secteurs en tension ou pour éviter le chômage partiel en cas de baisse d'activité, une entreprise peut avoir recours au prêt de main-d'œuvre. L'employeur met alors des salariés à la disposition d'une autre entreprise utilisatrice pendant une durée

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

déterminée. En savoir plus.

Mode de règlement privé d'un litige : arbitrage
Toute entreprise peut recourir à l'arbitrage pour régler un litige provenant d'une transaction commerciale. L'entreprise renonce alors à passer par les tribunaux étatiques et choisit la justice privée. Ce choix nécessite l'existence d'un accord des parties au litige. L'arbitrage a un coût parfois élevé, mais est confidentiel et rapide. L'arbitrage est notamment utilisé dans les domaines de la distribution et de la franchise. En savoir plus.

Guichet unique des formalités électroniques d'entreprise : face aux craintes des entreprises, le réseau CCI déclare se mobiliser

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Au 1er janvier 2023, le Guichet unique électronique des formalités d'entreprise deviendra le seul guichet de formalités des entreprises. Face aux craintes de certains acteurs économiques, le réseau CCI déclare se mobiliser.

Le Guichet unique électronique des formalités d'entreprise deviendra au 1er janvier 2023 le seul guichet de formalités des entreprises, conformément à la loi PACTE. Les centres de formalités des entreprises (CFE) gérés par les Chambres de commerce et d'industrie vont donc se transformer en concentrant leur mission autour de l'information et l'assistance des entreprises pour réaliser leurs formalités dans ce nouveau cadre.

Certains acteurs économiques ont exprimé des craintes sur de possibles dysfonctionnements du Guichet unique lors des premiers mois de mise en fonction.

Au regard de ces craintes, le réseau des CCI déclare se mobiliser pour pallier les éventuelles difficultés lors du lancement de la plateforme. L'objectif est d'assurer aux entrepreneurs que leurs formalités de création, de modification ou de cessation de leur entreprise puissent être réalisées en toute fiabilité. Cette mobilisation entraîne le maintien temporaire par les CCI d'effectifs et d'outils techniques des centres de formalités des entreprises au bénéfice des entrepreneurs.

« C'est un effort important que le réseau des CCI décide d'opérer, en lien avec l'Etat, dans l'intérêt général des entreprises qui font aujourd'hui déjà face à d'immenses défis, indique Alain Di Crescenzo, président de CCI France. Nous mettrons tout en œuvre pour pallier tout risque de dysfonctionnement qui

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

pourrait intervenir et qui viendrait casser la dynamique de création d'entreprises dans notre pays. Il est dans l'intérêt de tous que le guichet unique soit une réussite ».

J.R.

---

3 entreprises vauclusiennes participent au salon Expoprotection 2022



Du 15 au 17 novembre 2022, à Paris – Porte de Versailles, 22 entreprises de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur présenteront leur activité et leurs nouveautés à l'occasion du salon Expoprotection, le salon international de la prévention et de la maîtrise des risques. Parmi ces 22 entreprises, 3 sont Vauclusiennes.

Rendez-vous n°1 en France, l'évènement prévoit d'accueillir près de 700 exposants nationaux et internationaux et 18 000 visiteurs dans ses deux univers complémentaires : risques professionnels & industriels et risques malveillance & incendie.

Pendant 3 jours, Expoprotection proposera le must de l'expertise et de l'innovation pour permettre à ses visiteurs de comprendre les évolutions du marché, d'identifier les bons partenaires et de sélectionner les solutions adaptées à leurs besoins pour aujourd'hui et pour demain.

Parmi les 22 entreprises participantes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 3 sont Vauclusiennes : DPL, Mille SAS et Delta Plus.

DPL : créé en 1947, le groupe Rozenbal est depuis plus de 70 ans expert dans les articles de ménage et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

l'un des principaux intervenants en GSA, GSB, collectivités, grossistes… pour les gammes de brosserie de ménage, éponges et récurage, lavettes, serpillières, microfibres, gants de ménage, cintres et articles pour l'étendage et le rangement du linge.

Mille SAS : marque premium et spécialiste de la chaussure de sécurité, Gaston Mille pense, conçoit, teste et lance la fabrication de chaque modèle depuis plus de 100 ans dans l'usine familiale située à Courthézon. Grâce à son pôle recherche et développement, la marque bénéficie de toutes les innovations du marché tant au niveau technique qu'ergonomique.

Delta Plus : depuis plus de 40 ans, Delta Plus protège les femmes et les hommes au travail en concevant, fabriquant et commercialisant des solutions complètes de protection individuelle et collective pour les professionnels dans le monde entier. L'entreprise propose des solutions pour les 5 grandes familles d'EPI, permettant une protection efficace des utilisateurs, de la tête aux pieds.

L'entreprise ICARE ATM SAFETY, située à Bagnols-sur-Cèze et spécialisée dans la fabrication de lunettes de protection à verres correcteurs, participera également au salon.

Salon Expoprotection du 15 au 17 novembre à Paris – Porte de Versailles (Pavillon 1).

J.R.

Les inégalités salariales femmes-hommes : un motif de démission pour plus de 8 jeunes sur 10

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Depuis le vendredi 4 novembre, les femmes travaillent gratuitement jusqu'à la fin de l'année, selon la lettre d'information féministe « Les Glorieuses ». L'égalité salariale entre les femmes et les hommes représente aujourd'hui une attente forte de la part des salariés. Ils se disent même prêts à quitter ou à refuser un poste si leur employeur ne répond pas à leurs attentes en matière de diversité et de traitement équitable au sein des équipes. C'est ce que démontrent

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

les chiffres de la nouvelle enquête « People at Work 2022 : l'étude Workforce View » d'Always Designing for People (ADP), réalisée auprès de plus de 32 924 actifs dans 17 pays, dont près de 2 000 en France.

La prise de considération, la mise en place et l'application de politiques de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) dans l'environnement professionnel sont devenues des critères sine qua non auprès des travailleurs. Ainsi, les deux tiers (66%) des salariés français envisageraient de trouver un nouvel emploi en cas de disparités salariales entre les femmes et les hommes au sein de leur entreprise. Une décision que seraient prêts à prendre avant tout les jeunes de 18-24 ans (83% contre 51% des 45 ans et plus), ceux exerçant dans l'immobilier (88%), les médias et l'information (82%), la finance (78%) mais également les femmes (70% contre 64% des hommes).

De même, 62% des collaborateurs songeraient à quitter leur emploi en l'absence d'une politique de diversité et d'inclusion au sein de leur organisation. C'est tout particulièrement le cas chez les jeunes de 18-24 ans (77%) et de 25-34 ans (71% contre 54% des 35 ans et plus), ainsi que chez les travailleurs de l'immobilier (86%), des médias et de l'information (78%) et de la finance (73%).

Un levier d'attractivité et de rétention encore sous-investi par les organisations

Seulement 4 salariés français sur 10 (41%) affirment que leur entreprise applique une politique d'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Un chiffre qui est plus élevé chez ceux évoluant dans les transports (50%), les services (46%), les médias et l'information (44%). Les hommes sont 46% à estimer que leur employeur a déployé une politique d'égalité salariale contre 35% des femmes.

S'agissant de l'application d'une politique de diversité et d'inclusion, les Français ne sont que 37% à penser que c'est le cas au sein de leur organisation. Parmi les personnes interrogées, les hommes partagent davantage ce constat que les femmes (41% contre 32%), tout comme les salariés âgés de 25-34 ans (41%) et ceux exerçant dans les transports (48%), les services, l'informatique ainsi que l'industrie (42%).

A noter que selon 23% des collaborateurs, leur employeur reconnaît l'importance d'une politique de diversité et d'inclusion et 21% d'une politique d'égalité salariale, mais n'en applique aucune. Pour 19%, leurs dirigeants n'en parlent jamais.

Le constat des Français quant à la mise en application d'actions pour répondre à ces problématiques et les améliorations qui s'en suivent semble sans appel. Seulement 23% d'entre eux estiment que leur employeur s'est amélioré ces trois dernières années en matière d'égalité salariale. Un chiffre néanmoins supérieur chez les salariés travaillant dans les secteurs de la construction (35%), l'informatique et les télécommunications (32%) et les services (31%), chez les hommes (27% contre 19% de femmes), ainsi que chez les jeunes âgés de 18 à 34 ans (27% contre 20% pour les 35 ans et plus). Le constat est identique concernant la diversité et l'inclusion avec seulement 22% des collaborateurs qui affirment que leur organisation s'est améliorée sur le sujet. Ce chiffre est plus élevé chez les travailleurs exerçant dans l'informatique et les télécommunications (30%), les services (29%) et l'hôtellerie-restauration (29%), chez les hommes (25% contre 19% des femmes) et chez les jeunes de 18-34 ans (27% contre 19% des 35 ans et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

plus).

En France, ils sont pratiquement 2 salariés sur 10 (19%) à juger que la situation s'est détériorée au sein de leur organisation en matière de diversité et d'inclusion. Un constat qui se manifeste tout particulièrement chez les 18-34 ans (28% contre 17% des 25 ans et plus) et chez les hommes (23% contre 16% des femmes). Concernant l'égalité salariale, pour plus d'un collaborateur sur 6 (17%) la situation s'est détériorée : les jeunes de 18-24 ans sont 26% (contre 16% des 25 ans et plus) et les hommes sont 20% à l'affirmer (contre 15% des femmes).

La fonction RH, clé de voûte de la promotion de la diversité et de l'inclusion en entreprise

Alors qu'aujourd'hui les valeurs d'égalité salariale, de diversité et d'inclusion dans la sphère professionnelle sont considérées comme primordiales, notamment pour les jeunes générations, la nécessaire mise en place et le soutien à long terme de véritables politiques associées à ces thématiques n'est plus à démontrer. Encore faut-il que les acteurs au sein de l'entreprise soient à même de s'engager et de les faire vivre à long terme.

A cet égard, les services RH (31%), les salariés eux-mêmes (28%) et les managers (25%) sont considérés comme étant les principaux moteurs pour la mise en place de pratiques en faveur de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes et la prise en compte de la diversité et de l'inclusion au sein des organisations ; les chefs d'entreprise arrivent en dernière position dans l'esprit des Français (16%), en queue de peloton par rapport à leurs homologues européens : 20% en Allemagne et en Italie, 22% au Royaume-Uni et 30% aux Pays-Bas pensent que ces sujets doivent être mis en place par l'employeur. Par ailleurs, 23% déclarent qu'aucun acteur de l'entreprise n'est légitime pour porter et faire vivre ces politiques.

« Les pratiques discriminatoires sont dénoncées depuis des années à juste titre, mais les employeurs doivent désormais accélérer et mener des politiques plus actives et plus visibles. Développer une réelle stratégie de diversité, d'équité et d'inclusion n'est plus une option pour conserver et attirer des talents, ce qui est vital dans le contexte actuel du marché du travail », explique Carlos Fontelas de Carvalho, président d'ADP en France et en Suisse.

A propos de l'étude

Le rapport « People at Work 2022 : l'étude Workforce View » étudie les comportements des salariés face au monde du travail actuel, ainsi que leurs attentes et espoirs vis-à-vis de leur futur environnement de travail. ADP Research Institute a interrogé 32 924 actifs dans 17 pays entre le 1er et le 24 novembre 2021, dont 1 951 en France.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Comment gérer les conflits en entreprise ?





Mardi 8 novembre, une réunion sur la gestion des conflits en entreprise est organisée chez Créativa. Cette réunion sera animée par Sandra Guiliani, coach en relation et sophrologue.

Découvrez comment adapter votre communication et votre posture lors d'une situation de conflit en entreprise avec Sandra Guiliani de Nove Concept, le mardi 8 novembre de 9h à 12h dans la grande salle de Créativa.

Déroulé de la réunion :

- Les types de communication (émetteur/récepteur)
- Les freins à la communication (les représentations, les croyances, les filtres, etc.)
- Les bases de la communication non violente (CNV).
- Les émotions, un signal d'alarme : les identifier, les clés du discernement.

Pour clôturer la réunion, les participants auront l'occasion de participer à une séance de sophrologie sur la tension et le relâchement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Evènement gratuit et ouvert au public (places limitées), mardi 8 novembre de 9h à 12h, 81 rue du Traité de Rome, Avignon – inscription obligatoire ici.

J.R.

La CCI de Vaucluse dévoile ses rendez-vous de novembre

La chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse vient de dévoiler ses prochains rendez-vous du mois de novembre.

« Story Business » Google Site, un outil pour créer son site internet gratuitement (présentiel).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Lundi 7 novembre de 13h30 à 16h30.
Tarif : 45€ – inscription sur www.vaucluse.cci.fr

Création d'entreprise : l'assurance pour protéger l'entreprise.
Jeudi 10 novembre de 9h30 à 12h.
Une réunion d'information organisée dans le cadre des matinales de la création en partenariat avec la fondation entrepreneurs de la cité. Cette réunion s'adresse aux créateurs, repreneurs d'entreprises et aux dirigeants d'entreprises de moins de 3 ans de tous secteurs d'activité.
Objectif : informer et sensibiliser les porteurs de projets et les jeunes chefs d'entreprise aux risques qu'ils peuvent rencontrer et leurs conséquences sur la pérennité de l'entreprise.
Inscription gratuite et obligatoire sur www.vaucluse.cci.fr

Pilotage PME – Temps de crise.
Mardi 15 novembre de 8h30 à 11h.
Avec l'intervention de Mme De Vos, présidente de la société Eficiale.

Les Trophées des Transitions et de la RSE Vaucluse.
Jeudi 17 novembre à 19h – Novotel Avignon Nord.
Table ronde sur le thème : « La RSE est-elle une réponse efficace face aux crises économiques et énergétiques ? »

« Story Business » – Les Réels Instagram (visio)
Lundi 21 novembre de 13h30 à 14h30.
Ces réunions, sous forme d'ateliers, sont organisées par la CCI de Vaucluse et s'adressent aux entreprises de tous secteurs d'activité.

La semaine de l'Industrie du 21 au 24 novembre.
Afin de mettre en lumière ce secteur d'activité, des temps ports seront organisés toute la semaine. A l'occasion de cet évènement national, auront lieu conférences, speed dating, etc.

Horizon Commerce, la rencontre des associations de commerçants des territoires.
Lundi 28 novembre de 8h30 à 14h.
Conférence sur les enjeux du commerce.

« Story Business » Canva, créer des visuels pour Noël (présentiel).
Lundi 28 novembre de 13h30 à 16h30.
Tarif : 45€.

Programme complet à retrouver sur www.vaucluse.cci.fr.

JR.